

Le Dr. Gauthier, accompagné du Dr. Coderre, examina l'enfant le 14 Juillet et voici les caractères qu'il assigne à cette plaie :

Tuméfaction, rougeur, induration, excavation taillée à l'emporte-pièce, d'une profondeur suffisante pour laisser l'os du bras jusqu'à nu. Le Dr. a expliqué plus tard qu'il avait écrit presque à nu. Attachée à la croûte enlevée, il remarque un morceau de chair gangrénée, ayant l'apparence d'un produit résultat d'une plaie empoisonnée par un principe septique ou putride. Il donne ensuite les raisons qui lui font croire à un empoisonnement septique.

Telles sont les observations qui, avec quelques remarques du Dr. Coderre sur la vénalité des vaccinateurs pour qui, dit-il, la vaccination est une question "de pain et de beurre," constituent la substance de cette longue correspondance.

Pour expliquer l'alarme que cette communication était de nature à répandre dans le public, il est bon de dire qu'à la fin du mois de mai dernier, le Dr. Larocque, voulant régénérer l'ancien vaccin, s'était procuré de la lymphé fraîche en tubes et sur des pointes de Martin, de Boston, qui garantit que cette lymphé provient de Beaugency, dont les auteurs européens garantissent l'efficacité. Une génisse fut vaccinée en présence de plusieurs médecins. L'inoculation réussit parfaitement et au bout de huit jours, le Dr. Larocque chargea des pointes d'ivoire et vaccina plusieurs enfants et une autre génisse. La lymphé provenant de ces génisses fut humanisée en ayant la précaution de la choisir du bras d'enfants sains, et on en fournit à un grand nombre de médecins, entre autres les Drs. David, Leprohon, McDonell, Brosseau, Ricard, Meunier, Kennedy, Bell, Mount, Grenier, Godfrey, McDonald, Dugdale, Leblanc, Ledue, Rouk, Durocher, de cette ville, aux Drs. Paquet, Gadbois, Béique, Roy, Shaw, Dorion, Tanguay de la campagne. On ne reçut aucune plainte. Au contraire, les Drs. Godfrey, Reed, Bell, Lussier, Trenholme, Brosseau et quelques autres exprimèrent leur satisfaction des résultats obtenus par ce vaccin.

Étonné de voir porter une accusation aussi grave contre ce vaccin dont la pureté ne semblait laisser aucun doute, le Dr. Larocque alla voir le Dr. Roy le 27 juillet, et il fut résolu de voir l'enfant le lendemain avec un certain nombre de confrères. Il prévint les Drs. Coderre et Gauthier de se rendre chez la Vc. Leblanc à 10  $\frac{1}{2}$  h. A. M. Les Drs. Larocque, Ricard, Desrosiers, Lussier, Grenier se rencontrèrent là le lendemain et les Drs. Coderre et Gariépy étant arrivés comme ils sortaient de la maison, il fut décidé sur la demande du Dr. Coderre, de se réunir le lendemain chez le Dr. Roy. Le même jour, les Drs. Larocque et Dugdale reçurent instruction d'examiner cette affaire et d'en faire rapport au Comité de-santé. Le 29, les Drs. Coderre, Craig, Crevier, Desrosiers, Dugdale, Gariépy, Gauthier, Grenier, Howard, Larocque, Lussier, Mount, Ricard, Rottot, et